



REMISE POUR L'ACHAT D'UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

La Ville de Matane offre, **pour l'année 2024**, à ses **30 premiers résidents** qui en feront la demande, <u>une remise de vingt-cinq dollars (25 \$)</u> pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau **de pluie**, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- La facture d'achat du baril récupérateur d'eau de pluie (achat en 2024)
- Une preuve de résidence (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire)
- Le présent formulaire dûment complété et signé

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à <u>c.stlouis@ville.matane.qc.ca</u> ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- ➤ Le programme de remise prend fin le 31 décembre 2024 ou au moment où le montant total de la subvention est atteint.
- > Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de cette remise
- Limite d'une remise par immeuble résidentiel

Nom de l'acheteur :	
Adresse postale :	
Adresse où le baril est installé : (si différente de l'adresse postale)	
Numéro de téléphone :	
Identification de la preuve de résidence : (laquelle est jointe au formulaire)	
Fournisseur	
Nom du commerce où l'achat a été fait :	
Adresse:	
Date d'achat :	
	n'engage à installer le baril récupérateur d'eau de se mentionnée ci-dessus.
Signature du demande	ur Date

Identification